

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 4 JUIN 2024**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R.2122-3 du Code de la Commande Publique ;
- Vu le marché de conception réalisation pour les travaux du nouveau parking et de l'Esplanade DESMICHELS à Gap ;
- Vu la consultation lancée le 29/04/2024 pour l'installation et le suivi piézométrique de la nappe phréatique ;
- Vu le contrat du 05/07/2023 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) passé avec la société KAENA domiciliée Parc d'activité Eurékalp - L'Epicentre à Saint Vincent-de-Mercuze (38660) ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, la proposition présentée par la société KAENA en date du 06/05/2024 a été considérée comme économiquement la mieux disante ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

LA S.A.S. KAENA domiciliée Parc d'activité Eurékalp - L'Epicentre à Saint-Vincent-de-Mercuze (38660) est missionnée pour l'investigation géotechnique pour la pose de piézomètres avec relevé et suivi jusqu'à la réception des travaux du Parking et de l'Esplanade Desmichels sur la commune de Gap.

**ARTICLE 2 :**

Le présent contrat est conclu pour un montant total de 10 600,00 € H.T. soit 12 720,00 € T.T.C.

Le contrat est conclu à compter du 06/06/2024 suivant étude géotechnique du Groupement.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 06 parking 2024.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 4 JUIN 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 13/06/2024

Publié ou notifié le : 13/06/2024

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_06_323
Objet :	MISSION D'INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES - POSE DE PIEZOMETRES AVEC RELEVÉ ET SUIVI DES TRAVAUX JUSQU'A RECEPTION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-210500617-20240604-D2024_06_323-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20240604-D2024_06_323-AI-1-1_0.xml	text/xml	937 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_14781.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240604-D2024_06_323-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	56 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2024 à 16h44min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2024 à 16h44min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2024 à 16h44min14s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	13 juin 2024 à 16h44min19s	Reçu par le MI le 2024-06-13